



## INSCRIPTION PERISCOLAIRE - EXTRASCOLAIRE

- ❖ Restauration scolaire
- ❖ Garderie Périscolaire
- ❖ Centre de loisirs : mercredis et vacances

2025/2026

(à renouveler obligatoirement chaque année)

### A retourner à l'accueil de la Mairie de Nay

#### ☺ L'ENFANT

Nom : \_\_\_\_\_

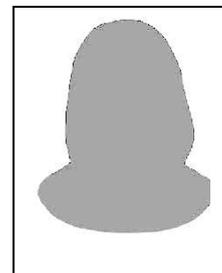
Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Né le : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ à \_\_\_\_\_

Classe : Maternelle TPS  PS  MS  GS  - Élémentaire ULIS  CP  CE1  CE2  CM1  CM2



Filles  Garçon

#### 👤 👤 LES PARENTS

##### **PARENT 1**

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

📍 Domicile : \_\_\_\_\_

Pro : \_\_\_\_\_ poste : \_\_\_\_\_

📞 Portable : \_\_\_\_\_

✉ Mail : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_

Employeur : \_\_\_\_\_

##### **PARENT 2**

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

📍 Domicile : \_\_\_\_\_

Pro : \_\_\_\_\_ poste : \_\_\_\_\_

📞 Portable : \_\_\_\_\_

✉ Mail : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_

Employeur : \_\_\_\_\_

#### 📄 FACTURATION

Restauration scolaire	<input type="radio"/> père	<input type="radio"/> mère	<input type="radio"/> autre :	Nom	adresse
Garderie matin et/ou soir	<input type="radio"/> père	<input type="radio"/> mère	<input type="radio"/> autre :	Nom	adresse
Centre de loisirs : mercredi et/ou vacances scolaires	<input type="radio"/> père	<input type="radio"/> mère	<input type="radio"/> autre :	Nom	adresse

📅 JOUR DE FREQUENTATION (périscolaire et/ou extrascolaire) – à compléter sur le portail famille

## PERSONNES A PREVENIR EN CAS D'URGENCE et AUTORISEES A VENIR CHERCHER L'ENFANT

(s'il s'agit de mineurs, uniquement à partir de 12 ans révolus)

Nom	Prénom	Téléphone	Lien avec l'enfant

**ATTENTION !!!** Les personnes autorisées à venir chercher les enfants devront se présenter munies de leur carte d'identité.

### + RENSEIGNEMENTS MEDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

△ Allergies : \_\_\_\_\_

△ Régime alimentaire particulier \_\_\_\_\_  
(joindre certificat médical) \_\_\_\_\_

△ Asthme      △ autres

Médecin traitant : \_\_\_\_\_ Coordonnées : \_\_\_\_\_

Pour Info : Les allergies et intolérances alimentaires connues doivent absolument être signalées aux responsables et au chef cuisinier qui en informera le personnel. L'acceptation à la restauration scolaire et aux activités périscolaires est conditionnée de l'avis du médecin scolaire (coordonnées à demander aux Directeurs des écoles lors de l'admission de votre enfant).

**Si l'allergie est alimentaire = PAI obligatoire.**

N° Sécurité Sociale : \_\_\_\_\_ Caisse de Sécu : \_\_\_\_\_

Allocataire :     MSA       CAF      N° d'Allocataire : \_\_\_\_\_

### ★ AUTORITE PARENTALE

Les deux parents sont-ils titulaires pleinement et conjointement de l'autorité parentale ?

Oui (en cas de décision de justice limitant l'autorité parentale, joindre la copie de l'acte correspondant).

Le Père uniquement  ou la Mère uniquement  dans ce cas joindre obligatoirement la copie du justificatif correspondant : décision de justice, livret de famille, etc...

Nom et adresse de toute autre personne titulaire de l'autorité parentale :

Nous autorisons notre enfant à quitter seul l'école élémentaire du Fronton à partir de \_\_\_ h \_\_\_ .

**ATTENTION : uniquement les enfants de plus de 6 ans.**

### ★ DROIT A L'IMAGE

Conformément aux dispositions relatives au droit à l'image, j'autorise le service enfance jeunesse restauration de la ville de Nay et ses prestataires à réaliser des prises de vue photographiques, des vidéos ou des captations numériques :     oui       non

Les images pourront être exploitées et utilisées directement par la structure sous toute forme et tous supports, pour un territoire illimité, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits et notamment : presse, livre, supports numérique, exposition, publicité, projection publique, concours, site internet, réseaux sociaux.

Je Soussigné(e) : \_\_\_\_\_ responsable légal de l'enfant \_\_\_\_\_

- Déclare exact les renseignements portés sur cette fiche et autorise, le cas échéant toutes mesures rendues nécessaires par l'état de l'enfant.
- Certifie avoir pris connaissance de règlement intérieur de la cantine scolaire municipale et du centre de loisirs de Nay (Voir site web de la ville de Nay- portail famille )

« Lu et approuvé » le \_\_\_\_\_

*Signatures*

**Les dossiers doivent être complets et mis à jour sur le Portail Famille**

La famille s'engage à signaler tout changement dans la situation de l'enfant (coordonnées, difficultés de santé, décision de justice...).

**Documents obligatoires à fournir :**

- Copie des vaccins
- Attestation de Sécurité Sociale
- Photo d'identité (avec nom et Prénom au dos)
- Attestation CAF / MSA (Quotient familial le plus récent, pour calcul du tarif à appliquer, nécessité de transmettre les actualisations au service enfance jeunesse par mail : [enfancejeunesse@mairienay.fr](mailto:enfancejeunesse@mairienay.fr))
- Attestation d'assurance scolaire ou Responsabilité Civile en cours de validité.

**Pour tous renseignements complémentaires :**

- Mairie de Nay  
Tél. 05.59.61.90.30 / courriel : [accueil@mairienay.fr](mailto:accueil@mairienay.fr)
- Responsable enfance jeunesse  
Tél. 06 85 07 43 57 / courriel : [enfancejeunesse@mairienay.fr](mailto:enfancejeunesse@mairienay.fr)